



Propriétaire : Madame Daubard
représentée par Maitre Camille Jarlaud

Département : Saône-et-Loire
Commune : La Comelle
Lieudit : Le Bois de Chassagne

Essence principale : Chêne
Nature de la coupe : Coupe de futaie irrégulière

Surface : 11,4 Ha
Parcelle(s) forestière(s) : PF 2

Réserves : Tous les arbres non martelés ainsi que tous brins de taillis non délivrés à la peinture rouge.

Limites : Voir plan.

Marquages : Grumes : 2 flachis au corps et un au pied aux initiales de l'Expert. Perches et arbres chauffages délivrés à la peinture rouge.

Volumes présumés :	
Nombre de pieds :	122 B.O.25 et + 155 m3
	Vol. Moy. 1,3 m3
	B.I. 500 St

Expert forestier : Nicolas Menou
Contrat : SF CDC, Agence Val de Seine-Normandie
Pôle de Paris - SELVANS
 8bis rue de Châteaudun. 75009 Paris. - Tel : 01.45.22.26.06

Nbre	Essence	Diamètre à 1m30														Volume			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90		95	100	105
118	Chênes		1	10	19	18	25	26	10	4	2	3							149
1	Chêne rouge						1												2
1	Hêtre										1								2
2	Chênes secs				1			1											2
213	Divers durs	117	60	25	7	1	1	1	1										BI
12	Divers blancs	4	4	4	4														BI

Ainsi que 225 perches de diam 10 cm, 336 diam 15 cm et 273 diam 20 cm, à exploiter et estimées en BI.
 L'estimation des BI comprend les perches, les arbres de chauffages, les surbilles et les houppiers.
 6 chênes déclassés marqués "D" à la peinture.

Visite : Voir plan.

Conditions particulières

Paiement : Voir les conditions générales de la vente.
T.V.A : Forfaitaire.
C.V.O : Versée par délégation par l'acquéreur

Exploitation :
 Brins marqués à la peinture compris dans la vente.
 Rémanents soigneusement éparpillés en éléments <1m

Cablage en bordure des routes obligatoire
 Abattage dirigé des arbres portant des flèches à la peinture rouge

Débardage : Par temps sec uniquement.
Place de dépôt : en bordure de la voie communale

Délais d'exploitation : 31/10/2024
et d'enlèvement des produits : 31/12/2024

Prix : L'acquéreur :
N° de certification :

La caution : 20% du montant total de la vente
 ou caution permanente

